

La Bell Nouvelle

MOT DU MAIRE

Il me fait plaisir de vous présenter la plus récente édition de votre bulletin municipal. Déjà février, j'aimerais en profiter pour remercier le personnel des travaux publics pour l'excellent travail effectué pour le déneigement de nos artères. Travaillant dans des conditions souvent pas faciles, ils s'assurent que nos rues soient bien déneigées et déglacées.

Le 1^{er} février dernier, j'ai accepté d'assumer la présidence du Caucus des municipalités de centralité de l'Union des municipalités du Québec. Regroupant 56 villes de partout au Québec, ces municipalités sont des pôles de développement économique importants dans les régions. Pour Senneterre, c'est une excellente opportunité de mettre de l'avant les enjeux propres à notre réalité. Bonne lecture.

Jean-Maurice Matte, maire



M. Jean-Maurice Matte en présence du président de l'Union des municipalités du Québec et maire de Drummondville, M. Alexandre Cusson, et des maires et mairesses présents lors de la rencontre du 1^{er} février dernier.

LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE

DU 12 AU 16 FÉVRIER 2018 JOURNEESPERSERVERANCESCOLAIRE.COM #JPS2018

Vos gestes, un + pour leur réussite

DÎNER-CONFÉRENCE DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SENNETERRE



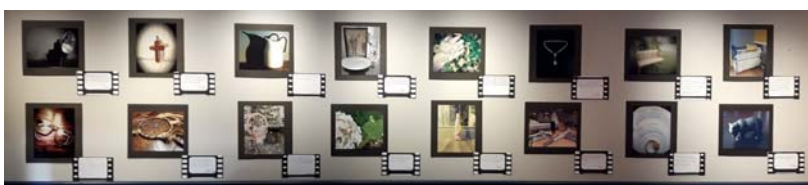
C'est plus de 100 personnes qui ont assisté au dîner-conférence organisé par la Corporation de développement économique de Senneterre le 24 janvier dernier. Le conférencier, M. Yves Laflamme, premier vice-président, Produits du bois, approvisionnement global et technologie de l'information chez Produits forestiers Résolu, a présenté les enjeux et défis auxquels est confrontée l'entreprise. Il a également dressé un bilan de la consolidation à Senneterre et a exposé les perspectives d'avenir, en plus d'annoncer des investissements de 5 M\$ à l'usine de sciage. M. Laflamme a abordé l'enjeu de la main-d'oeuvre, qui est bien présent chez Produits forestiers Résolu : 27 postes sont disponibles chez nous.

LA FONDATION MÉGISCANE

C'est sous le signe de la nouveauté que plus de 40 personnes se sont réunies le 21 décembre dernier, puisqu'il s'agissait de la toute première soirée réservée uniquement à la Fondation Mégiscane. Les récipiendaires de cette année sont : Mégane Langlois, Raphaël Breton, Ariane Fournier et Yoan Ferron pour les bourses de la Corporation de développement économique de Senneterre, Anthony Lafleur pour la bourse SOCAM Abitibi inc. et William Roy pour la bourse remise par Produits forestiers Résolu. Olivier Lalonde, Mégane Chantal et Mathieu Béland ont respectivement reçu les bourses remises par le député d'Abitibi-Est, M. Guy Bourgeois, Projet Multi-Nature et CIBC. Les organisateurs ont profité de l'évènement pour présenter le nouveau logo.



LES ÉLÈVES EN ARTS PLASTIQUES DE 4^E ET 5^E SECONDAIRE EXPOSENT À L'HÔTEL DE VILLE



La Ville de Senneterre a le plaisir d'accueillir dans la salle du conseil de l'hôtel de ville les photographies des élèves en arts plastiques de 4^e et 5^e secondaire.

Dans le cadre de l'activité *J'aime#MonPatrimoine* réalisée lors des journées de la culture, les élèves de Mme Caroline Frenette, enseignante en arts plastiques, et de Mme Cheryl Chalifoux, enseignante en éthique et culture religieuse, à l'École secondaire La Concorde, ont participé à un atelier de photographie donné par l'artiste M. Marc Boutin du Centre d'exposition de Val-d'Or.

Afin d'améliorer la qualité artistique de leur photographie, plusieurs notions leur ont été présentées dont le cadrage, les points forts dans l'image, la lumière et le traitement des couleurs. Ainsi, la démarche artistique des élèves leur a permis de transmettre la vision de leur patrimoine avec beaucoup d'originalité et de créativité.

L'exposition peut être admirée par les différentes personnes qui participent aux réunions qui ont lieu à l'hôtel de ville, ainsi que lors des réceptions offertes par la municipalité. Les citoyens qui accèdent à l'hôtel de ville, lorsque la salle du conseil n'est pas occupée, peuvent en profiter pour admirer les créations des élèves.

« Nous sommes heureux que les étudiants profitent de l'opportunité que la Ville de Senneterre leur offre pour faire connaître leur talent à toute la population », a souligné M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

Milleniums 2018

En route vers le 100!

Une présentation de



Desjardins



CORPORATION
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
SENNETERRE

GAGNANTS DE LA SOIRÉE DES MILLENIUMS TENUE LE 13 JANVIER 2018

Persévérance scolaire

ECOLE SECONDAIRE LA CONCORDE
LA CABANE À SOUPE



Hommage aux bâtisseurs

FAMILLE TREMBLAY



Développement des compétences de la main-d'œuvre et qualité de vie au travail

P.L.C. INC.



Nouvelle entreprise, administration et relève

JOANIE LAFONTAINE
KINÉSIOLOGUE-
MASSOTHÉRAPEUTE



Accueil et services

RONA ALLAIRE



Développement, diversification et innovation

FORESTERIE C.S.E. INC.



AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS DE LA SOIRÉE :



SNC • LAVALIN



PME INTER Notaires ABTBI inc.



Crédit photo: Émilie Tremblay.

BUDGET 2018

Lors d'une séance extraordinaire du conseil tenue le 18 décembre à 20 h 15, le conseil de ville a adopté le budget pour l'année 2018.

Prévisions budgétaires pour l'année 2018

Revenus

Taxation	4 147 570 \$
Compensation tenant lieu de taxes	641 316 \$
Services rendus	615 722 \$
Revenus de sources locales	124 160 \$
Transferts	1 167 029 \$

Total des revenus 6 695 797 \$

Dépenses

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	1 254 315 \$
Protection publique	456 122 \$
Transport	1 389 780 \$
Hygiène du milieu	1 126 920 \$
Urbanisme, industriel, tourisme et logements	355 358 \$
Loisirs et culture	973 214 \$
Frais de financement	203 215 \$

Total des dépenses de fonctionnement 5 758 924 \$

Autres activités financières

Rachat d'obligation et billet	657 136 \$
Remboursement du fonds de roulement	149 720 \$
Autre remboursement de dette à long terme	24 117 \$

Total des autres activités financières 830 973 \$

Affectations

Transfert aux activités d'investissement	105 900 \$
--	------------

Total des affectations 105 900 \$

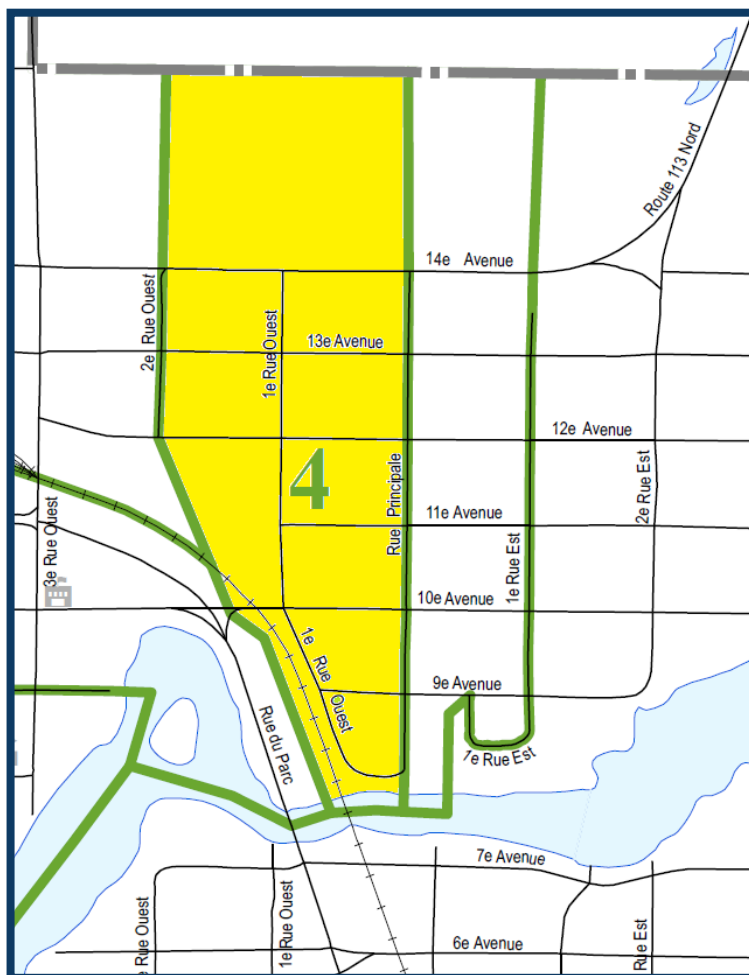
Total des dépenses 6 695 797 \$

ÉLECTION PARTIELLE - QUARTIER 4

Suite à la démission d'une conseillère, une élection partielle est prévue le 25 mars 2018 pour combler le poste de conseiller du quartier n° 4.

Ce quartier est illustré ci-dessous et il comporte les adresses civiques suivantes :

Artère	Début des numéros civiques pairs	Fin des numéros civiques pairs	Début des numéros civiques impairs	Fin des numéros civiques impairs
1 ^{re} Rue Ouest	120	250	81	393
2 ^e Rue Ouest	0	0	111	141
9 ^e Avenue	0	0	333	391
10 ^e Avenue	340	400	341	431
11 ^e Avenue	360	420	363	411
12 ^e Avenue	360	500	361	521
13 ^e Avenue	340	512	341	521
14 ^e Avenue	356	520	371	535
Rue Principale	70	400	0	0



Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent déposer leur formulaire du 9 au 23 février 2018, du lundi au vendredi. À noter qu'il n'est pas obligatoire que les candidats soient domiciliés dans ce quartier.

Les formulaires de déclaration de candidature sont disponibles à l'hôtel de ville auprès de la présidente d'élection, Me Hélène Veillette. Vous pouvez la rejoindre au 819 737-2296, poste 205 ou par courriel à hveillette@ville.senneterre.qc.ca.

Si à la fin de la période de réception des déclarations de candidature, soit vendredi le 23 février 2018 à 16 h 30, il n'y a qu'une seule candidature acceptée, cette personne sera élue par acclamation et il n'y aura pas de scrutin le 25 mars 2018. Si, dans le cas contraire, il y a plusieurs candidatures acceptées, il y aura une élection le 25 mars prochain. À noter que dans un tel cas, seuls les électeurs du quartier no 4 seront appelés aux urnes.



Rôle des membres du conseil

Voici les différents départements attribués aux conseillers suite à l'élection de novembre 2017 :

- ⇒ Les affaires économiques sont confiées de nouveau à M. Sylvain Moreau qui siège à la Corporation de développement économique de Senneterre depuis plusieurs années;
- ⇒ Les conseillers M. René Paquin et Mme Francine Trottier travailleront à des stratégies d'établissement de la main-d'oeuvre;
- ⇒ L'administration et les ressources humaines sont attribuées à Mme Louise Allaire et Mme Nathalie-Ann Pelchat, tandis que la santé et la sécurité vont à M. René Paquin;
- ⇒ Les travaux publics changent de responsable avec M. Sylvain Moreau;
- ⇒ L'urbanisme demeure sous la responsabilité de Mme Louise Allaire;
- ⇒ La sécurité publique et l'incendie seront sous les responsabilités de Mme Francine Trottier et de M. Sylvain Moreau;
- ⇒ De nouvelles attributions concernant le plan de développement du Mont-Bell sont confiées à Mme Francine Trottier et Mme Nathalie-Ann Pelchat où plusieurs milliers de dollars seront investis;
- ⇒ Le développement des aménagements urbains est confié à Mme Nathalie-Ann Pelchat et Mme Louise Allaire;
- ⇒ La restauration et le développement du Parc Optimisme, où la Ville de Senneterre souhaite installer un parc à jeux d'eau, sont attribués à M. René Paquin et Mme Nathalie-Ann Pelchat.

Appui à Ambulance Senneterre

La Ville de Senneterre accorde son entier appui à Ambulance Senneterre dans ses revendications auprès du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue afin qu'une analyse et une révision complète des effectifs ambulanciers sur le territoire de Senneterre soient effectuées afin de mieux répondre à la population.

Programmes de revitalisation de bâtiments et d'enseignes

En vue d'inciter les commerçants à rénover leur bâtiment et enseigne pour être fins prêts pour les festivités du 100^e anniversaire en 2019, la Ville de Senneterre reconduit les programmes de revitalisation de bâtiments et d'enseignes pour la dernière année en 2018. « Nous invitons les commerçants à profiter de ces fonds mis à leur disposition pour rénover leur immeuble et par le fait même, embellir le centre-ville » mentionne le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.

NOUVELLE CARTE D'ASSURANCE MALADIE : LA VILLE DE SENNETERRE CONSERVE SA SIGNATURE



La nouvelle carte d'assurance maladie, qui sera émise par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), conservera le fabuleux coucher de soleil du lac Faillon. Beaucoup plus pâle, celui-ci demeure en filigrane.

Cette photo qui fut prise dans les années 1970 par M. Robert (Bob) Larivière, client assidu de la Pourvoirie du lac Faillon, a été récupérée par son frère; cette photo s'est retrouvée sur la table à dessin de Cossette Communication Marketing, l'agence de publicité de la RAMQ. Elle a servi d'image pour la carte d'assurance maladie, qui est la fierté de Senneterre. « Tout le monde du Québec a un petit peu de chez nous dans les poches! », a mentionné le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.

Cette histoire est racontée à tous les visiteurs qui se présentent à l'Auberge du lac Faillon. Cela constitue également une anecdote prisée par les voyageurs qui font le forfait « Histoire de Senneterre par le chemin de fer » et qui les mènent directement au lac Faillon.

La carte originale a franchi les époques et a survécu aux technologies depuis 40 ans. Dommage qu'en 2018, nous n'avons pas été en mesure de maintenir une image plus nette et marquante de ce symbole de chez nous. « De garder sa présence, même de façon plus discrète, est un baume sur notre déception. Senneterre est toujours là! », a souligné M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

DEUX FOIS PLUS D'INVESTISSEMENTS À SENNETERRE EN 2017

Le Service de l'urbanisme a remis son bilan de l'année 2017. Un total de 249 permis a été émis pour une valeur de 7 578 628 \$. En 2016, 292 permis avaient été émis pour une valeur de 3 605 089 \$. La construction de la deuxième phase du pavillon Desjardins pour la corporation Îlot d'or ainsi que le Centre culturel Shabogamak par le Centre d'entraide et d'amitié autochtone auront contribué à cette augmentation. « Une ville croît grâce aux investissements et 2017 fut une excellente année en ce sens » de dire le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.

La modernisation des règlements d'urbanisme et le resserrement des règles de salubrité auront également marqué l'année 2017. « De nouvelles mesures touchant les bâtiments accessoires (garage et remise) ont probablement contribué à l'augmentation des demandes de permis de construction, soit 42 permis émis en ce sens comparativement à 15 l'année précédente », a mentionné Mme Carol-Anne Langlois, responsable de l'urbanisme à la Ville de Senneterre. De plus, huit permis de démolition, ont fait disparaître du paysage Senneterrien autant de bâtisses vétustes.

Pour 2018, le Service de l'urbanisme rappelle que les programmes de rénovation commerciale, d'enseignes et de construction résidentielle sont toujours en vigueur. Il rappelle aussi l'importance de prendre un permis pour s'assurer de la conformité des travaux et ainsi éviter de désagréables surprises.

À l'aube du 100^e anniversaire, la Ville sollicitera la collaboration citoyenne pour que l'embellissement soit une priorité pour tous.



DÉPÔT DE PROJET POUR L'AJOUT D'UNE PISCINE À L'ÉCOLE SECONDAIRE LA CONCORDE, UNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE AQUATIQUE SCOLAIRE-MUNICIPALE

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois et la Ville de Senneterre travaillent depuis des mois en étroite collaboration afin d'offrir une nouvelle infrastructure aquatique aux élèves et à la communauté de Senneterre, soit par l'ajout d'une piscine annexée à l'école secondaire La Concorde. Le projet évalué à plus de 6,2 M\$ prévoit le déplacement des activités du Centre Aqua-Spec vers l'école secondaire La Concorde et vise à être financé à 50 % par le Programme de soutien aux activités sportives et récréatives et à 50 % par la Ville de Senneterre, la Commission scolaire de l'Or-des-Bois et la communauté.



En novembre dernier, la Commission scolaire a déposé une demande d'aide financière au Programme de soutien aux activités sportives et récréatives pour l'ajout d'une piscine à l'école secondaire La Concorde. Le projet déposé apporterait de belles opportunités et des effets bénéfiques indéniables pour les élèves et pour la population de Senneterre.

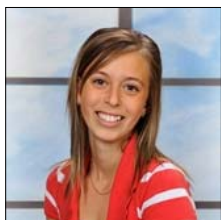
« Le transfert des activités du Centre Aqua-Spec amène une multitude de possibilités pour l'école tant pour le développement du sport scolaire que des activités parascolaires ». Le partage d'installations entre le milieu scolaire et municipal est un gage de succès, puisqu'il permet un partage des coûts et une bonification de l'offre aux citoyens », a présenté M. Gaétan Gilbert, président de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois. Il permettra de maximiser l'utilisation de la piscine par les élèves, en éliminant les coûts de transport actuels. » Ce projet répond également à notre mission soit de contribuer au développement sportif, social, culturel et économique sur notre territoire » a renchéri, M. Gilbert.

« Ce projet est important pour la Ville de Senneterre et permettra de promouvoir les saines habitudes de vie, d'aider à la rétention des citoyens et favorisera un rayonnement qui va bien au-delà de la communauté locale. Nous pourrions donc envisager l'accueil de compétitions régionales de natation ou de nage synchronisée. Les clientèles des villes environnantes et des communautés autochtones du Lac Simon et de Kitcisakik pourront aussi être des utilisateurs de cette nouvelle infrastructure », a mentionné M. Jean-Maurice Matte.

M. Matte a souligné la très grande ouverture de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois pour la réalisation de ce projet. « La désuétude de la piscine actuelle située au Centre Aqua-Spec est telle qu'il fallait trouver une solution pour continuer à offrir ce service à notre population et maintenir ce loisir essentiel à notre qualité de vie. »

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois et la Ville de Senneterre espèrent compter sur le soutien du député d'Abitibi-Est, M. Guy Bourgeois, ainsi que du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx, pour la concrétisation de ce projet.

RESSOURCES HUMAINES



La Ville de Senneterre a procédé à l'embauche de Mme Joanie Fillion, qui remplacera Mme Isabelle Servant à titre de responsable aquatique. Mme Servant est mutée comme coordonnatrice du Comité du 100^e de Senneterre.

M. Martin Brassard a été embauché pour assumer l'intérim du poste de responsable des projets, programmes et statistiques.



La Ville de Senneterre leur souhaite la bienvenue!

LES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES ET LE SAUVETAGE D'URGENCE EN MILIEU ISOLÉ PRÉOCCUPENT LES ÉLUS DE LA VILLE DE SENNETERRE

Milieux humides et hydriques

Tout comme ses consoeurs de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, la Ville de Senneterre a adopté une résolution, lors de la séance du 5 février dernier, demandant au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) de réviser la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques.

Les nouvelles mesures mises en place en vertu de cette loi ont un impact négatif majeur sur le développement de notre région, du territoire de notre municipalité régionale de comté et de notre municipalité.

L'Abitibi est située en grande partie sur une plaine argileuse, ce qui fait en sorte que la présence de milieux hydriques et humides y est surreprésentée par rapport à plusieurs autres régions du Québec.

Le développement de tourbières en Abitibi est compromis par la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques; la Ville de Senneterre et d'autres municipalités, telles que la Paroisse de Senneterre, Champneuf et Rochebeaucourt, sont directement touchées pour le développement des projets de tourbières.

L'Association des producteurs de tourbe horticole du Québec (APTHQ) et Tourbières Lambert inc. ont déposé des mémoires exprimant leur position dans ce dossier.

La Ville de Senneterre interpelle la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) afin que celle-ci revoie le régime de compensation des milieux humides et hydriques.

Demande d'ajout de véhicules hors route pour le sauvetage d'urgence en milieu isolé

En 2017, la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) a développé un protocole d'entente avec les services de sécurité incendie pour mettre en place le programme de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI).

La Ville de Senneterre est située dans un territoire d'extrémité de la MRCVO et le Service de sécurité incendie (SSI) de Senneterre effectue du sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI) depuis plusieurs années et a toujours opéré avec un minimum de trois véhicules.

En raison de ce protocole, avant d'effectuer un sauvetage d'urgence en milieu isolé, le service de Senneterre doit attendre que le service de la caserne la plus près, soit celle de Val-d'Or, vienne les rejoindre avant d'amorcer l'intervention.

Le gouvernement du Québec a annoncé la création du Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier en vertu duquel des aides financières pourraient être octroyées par le ministère de la Sécurité publique pour financer l'achat, par les municipalités régionales de comté, de matériel destiné au sauvetage hors route.

Lors de la séance du 5 février 2018, la Ville de Senneterre a adopté une résolution et demande donc à la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or l'ajout d'une motoneige, d'un véhicule tout-terrain et d'une remorque à la caserne de Senneterre pour :

- ⇒ Diminuer le temps de récupération des victimes par une prise en charge plus rapide de celles-ci et par le fait même diminuer le taux de mortalité;
- ⇒ Augmenter l'efficacité des interventions de sauvetage à l'est de Senneterre;
- ⇒ Assurer un minimum de sécurité aux intervenants;
- ⇒ Diminuer les risques d'attente et d'égarement par les services d'entraide qui sont en territoire inconnu.

PISCINE

Les inscriptions à la piscine pour la session du printemps 2018 auront lieu le 21 mars 2018 dès 7 heures via notre site Internet.

Soyez à l'affût pour voir le nouvel horaire, car aucune publication ne sera envoyée à l'école!

Tu es nouvellement maman et tu cherches une activité à faire avec bébé? Les cours d'Aquapoussette sont là pour ça! Viens bouger avec bébé!

Les cours Natation adulte débutant seront aussi à l'horaire, il n'y a pas d'âge pour apprendre à nager!

Même si la session d'hiver sera en cours lors des inscriptions, vous pouvez inscrire votre enfant au Récré'Eau suivant et nous ajusterons au besoin! Ne manquez pas votre place!



PRENDRE NOTE QUE DU 26 FÉVRIER AU 3 MARS 2018 INCLUSIVEMENT, LES COURS ET BAINS LIBRES N'AURONT PAS LIEU EN RAISON DE LA SEMAINE DE RELÂCHE!

DÉFI DES CLOCHERS



Le Défi des clochers sera de retour cette année pour une 5^e édition. Le Défi des clochers est un défi entre municipalités de la MRC de La Vallée-de-l'Or afin de couronner la municipalité la plus active durant un événement précis. Cette année, la formule que préconise le pôle de Senneterre est un peu différente de par le passé. Le 11 mars prochain, de 13 h à 15 h, il sera possible de faire de l'activité physique dans trois lieux distincts.

Premièrement, il sera possible de patiner à l'extérieur sur la patinoire de Belcourt. Les participants pourront aussi se rendre à la glissade de Senneterre située au centre-ville. Il y a aussi la possibilité de se rendre au Mont-Bell, au Club de ski de fond et de pratiquer la raquette, le ski de fond et la marche. Le prêt d'équipement et l'accessibilité aux sites sont gratuits, sauf à la patinoire de Belcourt où il faut apporter son équipement. Il est important de comptabiliser vos résultats. Des gens sur place prendront les renseignements nécessaires afin de vous inscrire. Il y aura des prix de présence dans les trois sites d'activités physiques. Venez redécouvrir le plaisir de jouer dehors dans nos infrastructures bien aménagées pour la population.

DON AUX ORGANISMES

Lors de la séance du conseil municipal du 15 janvier 2018, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte (à droite), est fier de remettre un chèque de 4 000 \$ à M. Jean-Paul Dubé (à gauche), président de la Société d'histoire de Senneterre.





www.100e-senneterre2019.ca



100e-Senneterre-1919-2019



info@100e-Senneterre2019.ca



PARTENAIRE MAJEUR



résolu
Produits forestiers

Isabelle Servant, coordonnatrice, 819 737-2296, poste 220

POLITIQUE DE COOPÉRATION ET UTILISATION DU LOGO

Si vous avez un projet en lien avec le 100^e anniversaire de Senneterre ou que vous souhaitez utiliser le logo, nous vous invitons à prendre connaissance de notre politique de coopération qui se retrouve sur le site Internet du 100^e.

AUTOCOLLANT DE VOITURE

Affichez vos couleurs avec un autocollant du logo du 100^e de Senneterre. Ils sont en vente directement à l'hôtel de ville ou sur notre site Internet. Nous avons aussi un format plus grand pour les commerçants intéressés à afficher dans leur vitrine.

RECRUTEMENT

Nous sommes toujours à la recherche de personnes qui souhaitent s'impliquer dans les différents comités. N'hésitez pas à joindre notre équipe!

SHOW DU 100^e

Nous sommes à la recherche d'artistes qui sont intéressés à participer au show du 100^e qui se déroulera pendant la fin de semaine des retrouvailles. Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 29 avril 2018. Vous pourrez trouver le formulaire d'inscription sur le site Internet ou en communiquant avec la coordonnatrice.

UN PARTENAIRE MAJEUR S'ASSOCIE AUX CÉLÉBRATIONS DU 100^e ANNIVERSAIRE DE SENNETERRE



Le comité organisateur des fêtes du 100^e anniversaire de Senneterre est fier d'annoncer la contribution financière de Produits forestiers Résolu à l'événement.

« Avec une contribution significative de 50 000 \$, les Produits forestiers Résolu deviennent le partenaire majeur des célébrations et verront leur nom associé à l'événement tout au long de sa préparation et de sa tenue » a mentionné Mme Nathalie-Ann Pelchat, présidente du 100^e anniversaire de Senneterre.

La foresterie a grandement marquée l'histoire et l'évolution de la communauté.

Installés à Nottaway pour le poste de traite et les besoins reliés au chemin de fer, les premiers habitants ont rapidement saisi l'opportunité que leur offrait la forêt. Une dizaine de compagnies ont opéré des scieries à Senneterre au fil des années.

« Notre avenir industriel forestier sera assuré par Produits forestiers Résolu et nous sommes très fiers de les associer à notre événement », a ajouté Mme Pelchat.

Produits forestiers Résolu ont solidifié ses assises à Senneterre avec les récents projets de consolidation.

« Produits forestiers Résolu sont très fiers d'être associés aux festivités du 100^e anniversaire de la Ville de Senneterre, une célébration qui est indicative d'un passé riche en développement et prometteuse d'un bel avenir dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec », a mentionné M. Yves Laflamme, premier vice-président de Produits forestiers Résolu.

« Chez Résolu, nous croyons fermement que notre futur, en tant qu'entreprise, repose sur notre capacité à concilier les intérêts économiques, sociaux et environnementaux dans toutes les activités que nous accomplissons et nous cherchons à travailler main dans la main avec tous les partenaires locaux qui partagent notre vision. Cela s'inscrit dans des valeurs qui sont primordiales pour nous : être responsables, miser sur le développement durable et réussir ensemble », a ajouté M. Yves Laflamme, premier vice-président de Produits forestiers Résolu.

« En préparation depuis plusieurs années, la Ville de Senneterre est très heureuse que les fêtes du 100^e confirment son partenaire majeur. En s'associant à cet événement marquant, Produits Forestiers Résolu expriment clairement la place qu'ils souhaitent occuper dans l'avenir en s'affichant comme leader économique et social », a dit le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.

14 fév :	Bingo , Salle Marie-Reine
14 fév :	Être plus qu'un Y : conférence et ateliers , Val-d'Or
18 fév :	Souper spaghetti , Chevaliers de Colomb
19 fév. :	Séance du conseil , Hôtel de ville de Senneterre
21 fév :	Bingo , Salle Marie-Reine
28 fév :	Bingo , Salle Marie-Reine
4 mars :	Triathlon nordique SAP , départ à l'hôtel de ville de Senneterre
5 mars :	Séance du conseil , Hôtel de ville de Senneterre
7 mars :	Bingo , Salle Marie-Reine
11 mars :	Brunch au profit de l'Îlot d'or , Chevaliers de Colomb
14 mars :	Bingo , Salle Marie-Reine
15 mars :	Souper spaghetti , École secondaire La Concorde
15 au 18 mars :	13^e Funspiel annuel de Senneterre , Club de curling
17 mars :	Fiesta Mundo 6 , École secondaire La Concorde
18 mars :	Brunch cabane à sucre , Manoir Universeau
19 mars :	Séance du conseil , Hôtel de ville de Senneterre
21 mars :	Bingo , Salle Marie-Reine
24 mars :	Souper et soirée karaoké , Légion canadienne
28 mars :	Bingo , Salle Marie-Reine
3 avril :	Séance du conseil , Hôtel de ville de Senneterre
4 avril :	Bingo , Salle Marie-Reine
7 avril :	Souper et soirée karaoké , Légion canadienne
11 avril :	Bingo , Salle Marie-Reine
14 avril :	Spectacle annuel du Club Scènes d'eau , Centre Aqua-Spec
14 avril :	Spectacle des Patins Magiques , Centre sportif André-Dubé

MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

Cette année encore, le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs fournit des arbres pour permettre à la Ville de faire une distribution gratuite qui aura lieu dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts. Les citoyens peuvent se procurer un maximum de 5 arbres par propriété. Pour réserver vos arbres, il suffit de remplir le coupon ci-dessous et de le faire parvenir à l'hôtel de ville en main propre, par la poste ou alors d'envoyer un courriel à clanglois@ville.senneterre.qc.ca.

NOM : _____	TÉL. : _____
ADRESSE : _____	
COURRIEL : _____	
Veuillez spécifier le nombre d'arbres que vous voulez (maximum 5 en tout).	
Épinette blanche	-----
Bouleau jaune	-----
Mélèze laricin	-----
Érable rouge	-----
Pin blanc	-----
Chêne à gros fruits	-----
Pin rouge	-----
Date limite : 16 mars 2018	
<i>Les commandes sont sujettes à des changements en raison de la disponibilité des arbres.</i>	

L'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue qui distribue les arbres offre aussi des caissettes d'arbres à tarif préférentiel pour ceux qui ont de grands terrains à reboiser. Des bons de commande sont disponibles à l'hôtel de ville.